

Nouvelle industrialisation : fabriquer à Paris pour relever les défis sociaux et environnementaux

Nicolas Oudjl-Bonnet¹

1. Président du groupe PCF-Front de Gauche du Conseil de Paris.

Dans le prolongement de la convention industrie organisée par le PCF les 11 et 12 octobre 2014, le groupe des élus communistes de Paris a proposé la mise en place d'une mission d'information et d'évaluation (MIE) du Conseil de Paris sur le thème : « Fabriquer à Paris pour relever les défis sociaux et environnementaux : quelles filières industrielles d'avenir ? » La mission a permis de dresser un état des lieux de l'industrie à Paris, des politiques publiques qui l'accompagnent et pour étudier les nouveaux paradigmes les leviers pour relancer la fabrication. Au-delà de la possibilité de réindustrialiser la capitale, l'enjeu est régional et s'inscrit complètement dans les compétences et les priorités de la Région : le développement économique et l'emploi, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle et le transport.

Les conclusions du rapport de la MIE ont été rendues après l'adoption de la loi de la Nouvelle organisation territoriale de la République, quelques mois avant les élections régionales et la création de la métropole du Grand Paris en janvier 2016.

Cette mission a été conduite dans un contexte économique et politique particulier. D'abord, un niveau de chômage jamais atteint dans la capitale, à 8,7 %, qui touche majoritairement les jeunes, les employés et les ouvriers. Ensuite, le dérèglement climatique, la pollution, l'avenir de la planète sont autant de préoccupations à quelques jours de l'accueil en France la 21^e Conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21). Enfin, l'émergence dans la capitale d'une troisième révolution industrielle caractérisée par les évolutions technologiques et la fabrication additive (imprimante 3D, découpes lasers, logiciels, etc.).

Dans ce contexte, relever le défi de la place de la fabrication dans notre conception de Paris et de la Région Île-de-France, c'est envisager l'avenir de notre ville et de notre pays. Est-ce que nous voulons d'une

ville qui fonctionne uniquement autour du tertiaire, de la finance, incarnée par des banques, des bureaux et des agences immobilières ? Est-ce que l'avenir de Paris est un musée pour de riches touristes qui se déplacent d'un grand magasin à un autre, incarnés par la création des Zones touristiques internationales ouvertes 7/7 ? Ou encore, l'investissement dans les transports qui se résume par la création de la voie express entre l'aéroport Charles de Gaulle et le cœur de Paris au détriment de l'amélioration du RER B ? Est-ce l'image d'une capitale, où un touriste chinois rentre chez lui avec comme seul souvenir une petite Tour Eiffel fabriquée dans son propre pays ?

Relever le défi de fabriquer à Paris, c'est porter une autre vision de notre ville et de la place de l'industrie. Une ville, une région, ne peut pas se passer d'une industrie forte car c'est un moteur de croissance. L'industrie n'est pas un isolat, elle s'appuie sur un système de formation, de recherche, d'entreprise et de services publics, transport et énergie notamment. L'industrie ne se réduit pas à l'acte de produire, elle joue un rôle social fondamental pour le progrès et l'amélioration des conditions de vie de tout un chacun. Elle ne peut pas faire abstraction de l'artisanat, c'est un point d'appui avec des savoirs-faire, un lieu de conception, de prototypages qui anticipe le passage au stade industriel et tenant compte des évolutions techniques et technologiques. Nous voulons une ville qui invente, fabrique, crée et qui produise les richesses de demain. Nous voulons relever deux défis d'un même mouvement : l'emploi et le climat. Aujourd'hui industrie et écologie doivent se conjuguer plutôt que s'opposer. C'est un fait majeur, les enjeux environnementaux nous obligent à penser autrement le métabolisme urbain et l'implantation des lieux de fabrication dans la ville, penser autrement les processus par lesquels la ville importe, consomme, transforme et exporte les énergies, les matières et les déchets. Nous devons mieux appréhender les flux qui entrent et sortent pour construire un nouvel écosystème socialement responsable et respectueux de l'environnement ; c'est tout l'enjeu du développement de l'économie circulaire.

En quoi le rapport de cette MIE peut être utile ?

Une méthode de travail exemplaire

Depuis 2008, les missions d'information et d'évaluation (MIE) permettent aux élus parisiens d'évaluer les politiques déployées par la ville. Ces missions pluralistes sont composées de quinze conseillers de

La région peut être source de bases de résistance formidable. Elle détient des leviers essentiels en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'aide à la création.

Paris désignés à la représentation proportionnelle des groupes politiques. Encadrées par la loi démocratie de proximité du 27 février 2002, elles disposent de six mois pour analyser une question d'intérêt communal ou départemental, ou procéder à l'évaluation d'un service public. La présidence est assurée par un membre du groupe qui a suggéré la mission, la fonction de rapporteur revenant au représentant d'une tendance opposée. De ce fait, j'ai présidé la MIE « Fabriquer à Paris pour relever les défis sociaux et environnementaux : quelles filières industrielles d'avenir ? » et le rapporteur était Pierre Auriacombe, conseiller de Paris du 16^e du groupe UMP. Le rapport de 220 pages, d'une richesse incroyable, avec 5 pages de références, a été adopté à l'unanimité. C'est le fruit de 6 mois de travaux au cours desquels 80 personnes ont été auditionnées et 10 visites de terrains effectuées.

La mission a formulé 54 préconisations à la ville de Paris autour de grands thèmes :

1. promouvoir et valoriser les activités de fabrication ;
2. mettre en œuvre une stratégie renforcée en matière d'action foncière ;
3. relier le développement industriel à la maîtrise de la logistique urbaine ;
4. soutenir l'enseignement supérieur et la recherche ;
5. se situer délibérément dans une perspective d'économie circulaire ;
6. orienter les aides aux entreprises dont les activités s'inscrivent dans une démarche de développement durable et de création d'emplois non délocalisable ;
7. utiliser la commande publique pour impulser le développement industriel en favorisant les circuits courts et en contribuant à l'émergence d'une économie dé-carbonée.

Autant dire le sérieux et la qualité du travail fourni collectivement par cette mission, une méthode à contre-courant de décisions prises sur un coin de table entre un ministre et un conseiller sous pression de lobbyistes, ayant pour seul outils *Google map*, aboutissant à une loi passée en force par le 49-3 et imposée par décret.

Des points de repères historiques essentiels pour comprendre la désindustrialisation

L'histoire montre que Paris a toujours été une grande capitale industrielle. Le patrimoine est toujours là pour évoquer ce passé : manufacture des Gobelins, Faubourg Saint Antoine, Halle de la Villette, Plaine de Grenelle, Maison des Métallos, les ateliers Championnet... c'est plus de 6 000 sites industriels répertoriés dans Paris intramuros par les historiens.

L'industrie, apparue à Paris dès le Moyen Âge sous la forme d'un tissu très diversifié d'ateliers, ne prend vraiment son essor qu'à la fin du XVIII^e siècle. À partir de 1820, Paris est déjà une

ville industrielle dynamique, dotée de grandes entreprises notamment dans les secteurs de la machine-outil et de l'agroalimentaire. S'y ajoutent au début du XX^e siècle les industries automobile et aéronautique.

Le développement industriel s'inscrit dans une philosophie politique, celle des Lumières, celle du progrès de la science. Une philosophie qui se heurte à des contraintes juridiques et sociétales fortes et des réticences hygiénistes. Pendant tout le XX^e siècle, les nuisances causées par les industries les plus polluantes, les explosions, les incendies, les contraintes logistiques et le manque d'espace, ainsi que la progression du bâti à usage d'habitation entraînent le renvoi en périphérie d'une part croissante de l'activité productive. Au fil des dernières décennies, on constate une disparition progressive des sites industriels dans les quartiers touchés par de grandes opérations d'urbanisme.

Les choix politiques et économiques des grandes entreprises ont accéléré la désindustrialisation de Paris à la fin du XX^e siècle. Entre 1990 et 2010, le recul de l'emploi industriel est spectaculaire, c'est -63 % en dix ans. Le déclin s'explique en grande partie par les délocalisations des activités de production, le *dumping* salarial et social, l'externalisation d'un grand nombre d'activités comme l'entretien et la maintenance, et enfin le développement des aspects immatériels de la production. Les emplois de production disparaissent au profit des emplois d'ingénierie, gestion, communication, marketing. Une disparition spectaculaire incarnée par la fermeture en 1982 de Citroën à Javel, en 1992 de Renault sur l'Île Seguin, alors que Paris était le centre mondial de l'automobile. En 1964, il y avait 18 000 ouvriers à Javel chez Citroën.

Les modifications sociologiques de la capitale sont importantes comme le notent Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, la part des ouvriers et employés dans la population parisienne passe de 65,5 % à 28,6 % entre 1954 et 2010, alors que dans le même temps, la part des chefs d'entreprises et des professions intermédiaires s'est accrue de 34,5 % à 71,4 %.

La désindustrialisation constatée en France et dans la plupart des autres pays occidentaux dans la deuxième partie du XX^e siècle a été plus marquée en Île-de-France que dans les autres régions et encore plus forte dans la capitale. L'industrie parisienne, qui représentait en 1990 19 % des emplois industriels franciliens (146 200 salariés), n'en représentait plus que 13,5 % en 2010 (52 790 salariés), soit trois fois moins.

Aujourd'hui, les secteurs les plus présents dans la capitale sont la fabrication de denrées alimentaires (12 500 emplois), la fabrication de textiles, les industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure (11 500 emplois), la production et la distribution d'eau, l'assainissement et la gestion des déchets (8 500 emplois) et la production et la distribution d'électricité

et de gaz (6 000 emplois). Le phénomène d'érosion de l'activité productive à Paris semble endigué et le nombre d'entreprises artisanales a même augmenté de 36 000 en 2013 à 38 000 en 2014, ce qui laisse penser qu'un rebond d'une activité de fabrication, sous des formes nouvelles, est possible.

L'émergence d'une 3^e révolution industrielle

Si la réinstallation d'une industrie telle qu'on l'entendait au xx^e siècle, celle des grandes usines, est difficilement envisageable dans le Paris d'aujourd'hui, en revanche les progrès technologiques ouvrent de nouvelles pistes. Paris peut être un moteur pour l'émergence d'une 3^e révolution industrielle dont l'impression 3D est déjà une réalité qui remet en cause le modèle productif. La fabrication additive, qui consiste à fabriquer directement des pièces à partir d'un modèle numérique en procédant par ajout de matière, est aujourd'hui courante pour la réalisation de prototypes et devient de plus en plus une réalité pour la production elle-même. En rupture avec le modèle industriel classique fondé sur la production de gros volumes, elle fait émerger de nouveaux paradigmes caractérisés par une fabrication en petites séries, personnalisée, réalisée à la demande, à proximité des besoins locaux, souvent appuyée sur des plans « libres de droits ».

À l'heure de la transition écologique, elle constitue un outil au service de la relocalisation de la production et des circuits courts. Concrètement, l'intégration d'une activité industrielle cohabitant avec bureaux, habitations, services, est envisageable dans une zone urbaine dense.

Les procédés de fabrication additive permettent une production, sur des petites surfaces, sensiblement moins énergivore et consommatrice de matière. Ils se prêtent bien à la fabrication de pièces détachées, et facilitent ainsi la maintenance et la réparation des produits.

Le dynamisme du secteur de l'économie sociale et solidaire est à souligner ; ses valeurs tournées vers l'ancrage territorial des activités, la prise en compte de l'impact environnemental et social et la promotion de relations directes entre producteurs et consommateurs, rejoignent les nouveaux paradigmes de l'économie circulaire.

Enfin, des lieux emblématiques de cette révolution émergent : Les fablabs, ateliers collaboratifs de fabrication citoyens, qui mettent à disposition des machines numériques pour fabriquer rapidement des objets. Ils catalysent la diffusion accélérée de l'innovation technologique et sont même considérés par certains observateurs comme des laboratoires du changement social qui préfigurent une autre façon de vivre, de travailler et de produire.

Un large panorama d'aides aux entreprises existe déjà

La Ville de Paris rapproche les acteurs économiques pour constituer des écosystèmes cohérents dans le cadre du réseau « Paris Esprit d'Entreprise », des six maisons des entreprises et de l'emploi et des Boutiques de gestion. En matière de soutien à l'innovation et à l'attractivité, elle aide à l'incu-

bation, à l'implantation ou au développement de projets d'entreprises. Elle a contribué à la création d'un parc de locaux d'entreprises de 320 000 m² constitué d'hôtels d'entreprises, de pépinières et de lieux d'innovation. Son action financière se traduit par l'octroi de subventions, de prêts d'honneur ou de garanties d'emprunt aux entreprises, *via* des fonds parfois cofinancés avec BPI France et par un soutien aux pôles de compétitivité. Enfin, la Ville de Paris apporte son aide aux nouveaux programmes de recherche, à l'accueil de chercheurs étrangers ainsi qu'aux institutions scientifiques et universitaires.

La Région Île-de-France met en œuvre des pactes pour le développement des territoires, un plan d'extension des infrastructures de très haut débit et un soutien à l'entreprenariat dans les quartiers politiques de la ville. Son action en faveur de l'innovation est axée sur cinq domaines stratégiques : l'ingénierie des systèmes complexes, la création numérique, les véhicules décarbonés, l'écoconstruction et les dispositifs médicaux, et passe par un soutien financier aux pôles de compétitivité franciliens. Enfin la politique en faveur des PMI, concrétisée par un « small business act » francilien, comprend une palette d'aides au financement multiforme, dont le fonds régional de garantie créé avec BPI France, une aide à la conversion écologique, un accompagnement des entreprises à l'international et un dispositif qui se propose d'accélérer et de sécuriser leur développement tout en tenant compte des enjeux sociétaux et environnementaux.

Les stratégies de développement industriel mises en œuvre par les collectivités convergent vers quelques fondamentaux : un ancrage fort dans l'histoire des territoires, le souci d'intégrer le développement économique dans un projet urbain global, et de rapprocher les activités de production de la recherche.

Des préconisations qui peuvent se décliner à l'échelle régionale

Une nouvelle stratégie industrielle

Évidemment une assemblée régionale ne pourra inverser à elle seule les orientations politiques du pays ou de l'Europe. Mais la région peut être source de bases de résistance formidable. Elle détient des leviers essentiels en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'aide à la création. En une mandature, il est possible d'enclencher un processus économique à l'impact social et environnemental vertueux. D'une façon générale, une stratégie de ré-industrialisation exige une instance centrale de pilotage, ainsi qu'une coopération renforcée entre les différents niveaux de collectivités dans le respect de leurs compétences. La Région peut jouer ce rôle stratégique de planification en déterminant les grandes priorités dans un processus démocratique en associant les élus locaux, les acteurs du monde économique et de la recherche, les syndicats, les associations et les grands services publics. D'ailleurs, nous pensons qu'il ne peut pas y avoir de développement industriel sans un développement des services publics (transports, énergie, recherche...) et la Région peut impulser la création d'un pôle public industriel à l'échelle de son territoire.

La Région peut impulser la création d'un pôle public industriel à l'échelle de son territoire.

Il est impératif de lever la contrainte foncière qui pèse en Île-de-France et notamment à Paris.

Pour relever les défis environnementaux, cette nouvelle stratégie devra s'inscrire dans une planification écologique, dans une économie circulaire et de la fonctionnalité. Elle ne pourra pas se dispenser de répondre aux questions spécifiques du milieu urbain qui se posent en matière d'énergie, de transport et de logistique et comportera nécessairement une politique volontariste de valorisation de la production locale. Maintenir l'industrie en zone d'habitations denses suppose une mutation du métabolisme urbain vers des pratiques industrielles moins nuisibles, moins bruyantes, plus sûres. Les « éco-industries » pourraient franchir une étape considérable dans les années à venir.

Valoriser la fabrication locale

Selon IFOP en 2013, 54 % des Français pensent qu'il n'est plus possible de réindustrialiser la France, 86 % estiment ne pas connaître l'usine, et seulement 36 % considèrent l'industrie comme un secteur économique attractif. Pourtant les évolutions récentes montrent que les activités de fabrication attirent de nouvelles vocations chez les Français qui cherchent un nouveau sens à leur vie. D'autre part les consommateurs sont de plus en plus attachés à la qualité, l'authenticité et la traçabilité des produits. L'image de l'industrie et de l'artisanat est donc à reconstruire et à valoriser. Les premières préconisations du rapport de la MIE visent à promouvoir les activités de fabrication locales par la création d'un label « Fabriqué à Paris » accompagné d'une campagne de communication visant à faire évoluer les comportements des consommateurs et à promouvoir la formation professionnelle dans les filières industrielles et artisanales. Le label « Fabriqué à Paris » valorisera les entreprises inscrites dans une démarche de qualité, d'éthique, socialement responsable et respectueuse de l'environnement.

Investir dans la formation professionnelle

Les filières industrielles et artisanales sont considérées comme moins prestigieuses et souvent choisies par défaut. Le marché de l'emploi dans les filières industrielles est perpétuellement en tension, le nombre d'emplois non pourvus est estimé à 300 000 en France. La Région doit promouvoir davantage les formations professionnelles à haut niveau et de qualité. Cela passe par une politique d'amélioration des conditions d'accueil des élèves en lycée professionnel et en centre d'apprentissage. Cela commence surtout par des moyens supplémentaires alloués à cet enseignement, comme le renforcement des moyens matériels alloués aux lycées professionnels, et le conditionnement des subventions aux entreprises par l'emploi des élèves qui ont terminé leur formation. Cela passe également par une action sur le logement des apprentis pour leur permettre de se rapprocher de leur lieu de travail.

Enfin l'offre de formation doit être élargie aux nouveaux métiers de la transition écologique et un guichet unique peut faciliter l'accès aux formations.

Mobiliser le foncier et l'immobilier pour fabriquer localement

Il est impératif de lever la contrainte foncière qui pèse en Île-de-France et notamment à Paris. Le Schéma directeur de la Région Île-de-France et le plan local d'urbanisme de Paris doivent s'efforcer de préserver le foncier indispensable au développement industriel. Les nouveaux projets urbains dans les zones d'aménagement concertées (ZAC) doivent tenir compte de l'équilibre nécessaire entre logements, commerces, équipements publics et lieux de fabrication. De leur côté, les bailleurs sociaux louent un parc important de locaux d'activités situés en pieds d'immeubles à des loyers inférieurs aux niveaux du marché. Les politiques immobilières menées dans ce cadre pourraient être renforcées. De nouveaux espaces peuvent aussi être mobilisés, par exemple dans les sous-sols, en transformant des immeubles de bureaux en locaux d'activité ou en réutilisant les galettes foncières supérieures aux besoins des entreprises. Il faut enfin concevoir un immobilier d'entreprise adapté aux nouvelles technologies et permettant les mutualisations d'usage propres aux nouveaux modes d'organisation de la production.

Relancer le fret ferroviaire et fluvial

L'efficacité de la chaîne logistique est vitale pour l'activité industrielle et l'acheminement de marchandises par la route est la principale cause de pollution. On compte aujourd'hui 360 000 mouvements de marchandises par jour ouvré à Paris et le nombre de colis transportés est en augmentation du fait notamment du développement de l'e-commerce.

Le développement du fret ferroviaire et fluvial est un enjeu majeur. Il sera facilité par le projet de construction de deux hôtels logistiques majeurs sur les sites de Chapelle International et Bercy-Charenton, aux portes de la capitale. Cela doit s'accompagner de la relance des gares de triages et de la réhabilitation de l'entretien de toutes les voies ferrées permettant le fret, comme par exemple la petite ceinture ferroviaire dans Paris. La réflexion doit par ailleurs être approfondie sur l'évacuation et le recyclage des matériaux de construction et de déchets ménagers.

Dans ce contexte, la réorganisation du dernier kilomètre de livraison apparaît cruciale avec des véhicules propres. L'implantation de plateformes multimodales et d'espaces logistiques urbains rapprocherait les lieux de stockage des points de livraison. Un maillage régional pourrait prendre appui sur les services publics existants (SNCF, RATP, SOGARIS, La Poste).

Critériser les aides aux entreprises

L'exemple catastrophique du Crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi montre qu'une aide aux entreprises sans contrepartie a de grandes chances de se transformer en gaspillage d'argent public. L'accompagnement des entreprises doit être mené avec des objectifs clairs et connus de tous avec des exigences et des contreparties en

termes d'emploi local et non délocalisable et de réinsertion professionnelle.

Le premier levier peut être la critérisation des aides aux entreprises, afin que celles-ci répondent à des objectifs sociaux et environnementaux.

Le deuxième est celui de la commande publique. Pour contribuer à la création d'emplois, l'insertion des normes sociales et environnementales dans ces commandes doit être renforcée et être systématique.

Le troisième levier est la constitution d'un fonds pour garantir les crédits bancaires qui prendra en charge les projets les plus vertueux. Le financement bancaire classique doit être plus fortement sollicité, trop difficile d'accès pour les entreprises artisanales. Il est de plus en plus concurrencé par les plateformes de *crowdfunding* (financement participatif) et certaines structures de soutien de l'économie sociale et solidaire qui offrent aux épargnants la possibilité d'effectuer un investissement traçable, porteur de sens et géographiquement proche. Il apparaît enfin que l'accompagnement des entreprises qui passent le cap délicat des trois ou quatre ans d'existence doit être significativement amélioré.

Enfin, la Région doit utiliser les leviers à sa disposition pour promouvoir l'innovation sociale et les nouvelles formes entrepreneuriales, comme les SCOP et les coopératives d'activité et d'emploi.

Investir dans les nouvelles filières pour relever les défis environnementaux

Améliorer la qualité de l'air, réduire la pollution sonore, lutter contre le réchauffement climatique, garantir le droit à l'énergie, enrichir la biodiversité, autant de défis pour préserver l'avenir de notre planète et lutter contre les inégalités.

La rénovation énergétique des bâtiments, déjà engagée, est un des leviers les plus puissants d'une stratégie de ré-industrialisation puisqu'elle permet de limiter la consommation d'énergie et de générer des emplois. Le secteur de l'énergie, qui va connaître de profondes mutations du fait de l'émergence des énergies locales et renouvelables, doit engager un important effort pour faire face au besoin supplémentaire généré par l'augmentation de la population. Au titre des transports, autre filière décisive, plusieurs pistes doivent être explorées, telles que la rénovation des 4 500 autobus de la RATP, l'ouverture de nouvelles lignes de métro et le développement de nouveaux véhicules propres affectés au transport de marchandises.

La gestion des déchets, le recyclage, la récupération et la réparation présentent un important potentiel de développement tant du point de vue environnemental, économique que social, à travers les créations d'emplois qu'ils sont susceptibles de générer.

La ville en transition ou résiliente, le passage de l'obsolescence programmée à l'éco-conception, l'objectif « zéro déchet » sont autant d'enjeux d'avenir pour l'industrie portés par l'économie circulaire. Une étude européenne met ainsi en évidence la croissance de 3 % par an des emplois liés à l'environnement sur la période 2000-2008, l'État estime à 100 000 emplois entre 2010 et 2020 et pour l'ADEME ce seraient 5 000 emplois net en Île-de-France sur les nouvelles filières concernées par l'économie circulaire.

Des investissements seront nécessaires pour mener à bien la transition écologique et faire émerger un nouveau modèle industriel, mais la relance n'est possible que si l'on sort des logiques d'austérité. ■

Fonds régionaux pour l'emploi et la formation

Denis Durand

La politique monétaire et le comportement actuel des banques orientent l'argent vers le soutien aux marchés financiers, contre l'emploi et la création de richesses dans les territoires. L'alternative aux politiques néolibérales et la réalisation d'objectifs chiffrés d'emplois exige d'obtenir des banques qu'elles assument leur responsabilité sociale en finançant des investissements démocratiquement décidés et répondant à des critères précis en matière économique (création de valeur ajoutée sur le territoire de la région), sociale (emploi, salaires, formation) et environnementale (économies d'énergie et de matières premières)¹. C'est le rôle des fonds régionaux pour l'emploi et la formation.

Les fonds régionaux pour l'emploi et la formation (FREF) ne servent pas à financer les investissements publics ou privés avec des fonds publics. Leur objet est de concrétiser, par une aide de la région (sous forme de bonification d'intérêt, de garantie ou des deux à la fois), le rapport des forces créé par des luttes sociales et politiques visant à **obliger les banques à financer des projets d'investissements se traduisant par des créations d'emplois ou des consolidations d'emplois existants.**

Concrètement,

– si une banque accepte de financer un projet réclamé par les syndicats d'une entreprise ou les élus d'une

1. Cette proposition, en liaison avec la demande d'une nouvelle sélectivité de la politique monétaire, a été reprise dans le « Rapport annuel sur l'état de la France » voté le 23 octobre dernier à la quasi-unanimité par le CESE.